

## Transports

Gouvernement du Québec

### Décret 36-2006, 25 janvier 2006

Loi sur la voirie  
(L.R.Q., c. V-9)

CONCERNANT les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 2 de la Loi sur la voirie (L.R.Q., c. V-9), le gouvernement détermine, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 3 de cette loi, modifié par l'article 241 du chapitre 6 des lois de 2005, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route sous la gestion du ministre devient, à compter de la date indiquée au décret, gérée par une municipalité selon le chapitre I et la section I du chapitre IX du titre II de la Loi sur les compétences municipales (2005, c. 6);

ATTENDU QUE, en vertu du deuxième alinéa de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut, par décret publié à la *Gazette officielle du Québec*, déterminer qu'une route alors sous la gestion d'une municipalité devient, à compter de la date indiquée au décret, sous la gestion du ministre;

ATTENDU QUE les décrets numéros 292-93 du 3 mars 1993, 492-93 du 31 mars 1993, 1127-93 du 11 août 1993, 1607-93 du 17 novembre 1993, 1292-94 du 17 août 1994, 73-95 du 18 janvier 1995, 485-95 du 5 avril 1995, 325-96 du 13 mars 1996, 686-96 du 5 juin 1996, 1410-96 du 13 novembre 1996, 723-97 du 28 mai 1997, 1538-97 du 26 novembre 1997, 724-98 du 27 mai 1998, 1565-98 du 16 décembre 1998, 938-99 et 939-99 du 18 août 1999, 154-2000 du 16 février 2000, 871-2000 du 28 juin 2000, 945-2000 du 26 juillet 2000, 114-2001 du 14 février 2001, 978-2001 du 23 août 2001, 529-2002 du 1<sup>er</sup> mai 2002, 950-2002 du 21 août 2002, 1520-2002 du 18 décembre 2002, 533-2003 du 11 avril 2003, 788-2003 du 16 juillet 2003, 1168-2003 du 5 novembre 2003, 39-2004 du 14 janvier 2004, 216-2004 du 17 mars 2004, 395-2004 du 21 avril 2004, 743-2004 du 4 août 2004, 977-2004 du 20 octobre 2004 et 815-2005 du 31 août 2005 ont déterminé, par municipalité, les routes dont le ministre des Transports est responsable de la gestion;

ATTENDU QUE, en vertu du présent décret, il y a lieu de modifier les annexes de ces décrets afin d'ajouter des routes à celles dont le ministre a la gestion, de corriger la description de certaines routes, de faire état des routes ayant été l'objet d'un réaménagement géométrique ainsi que de celles ayant été l'objet d'un changement de largeur d'emprise;

ATTENDU QUE, en vertu du présent décret, il y a lieu de modifier les annexes de ces décrets afin de déterminer que certaines routes sous la gestion du ministre deviennent sous la gestion des municipalités où sont situées ces routes et que certaines autres routes sous la gestion des municipalités deviennent sous la gestion du ministre;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et de la ministre déléguée aux Transports:

QUE les annexes des décrets numéros 292-93 du 3 mars 1993, 492-93 du 31 mars 1993, 1127-93 du 11 août 1993, 1607-93 du 17 novembre 1993, 1292-94 du 17 août 1994, 73-95 du 18 janvier 1995, 485-95 du 5 avril 1995, 325-96 du 13 mars 1996, 686-96 du 5 juin 1996, 1410-96 du 13 novembre 1996, 723-97 du 28 mai 1997, 1538-97 du 26 novembre 1997, 724-98 du 27 mai 1998, 1565-98 du 16 décembre 1998, 938-99 et 939-99 du 18 août 1999, 154-2000 du 16 février 2000, 871-2000 du 28 juin 2000, 945-2000 du 26 juillet 2000, 114-2001 du 14 février 2001, 978-2001 du 23 août 2001, 529-2002 du 1<sup>er</sup> mai 2002, 950-2002 du 21 août 2002, 1520-2002 du 18 décembre 2002, 533-2003 du 11 avril 2003, 788-2003 du 16 juillet 2003, 1168-2003 du 5 novembre 2003, 39-2004 du 14 janvier 2004, 216-2004 du 17 mars 2004, 395-2004 du 21 avril 2004, 743-2004 du 4 août 2004, 977-2004 du 20 octobre 2004 et 815-2005 du 31 août 2005 concernant les routes dont la gestion incombe au ministre des Transports soient modifiées, en regard des municipalités indiquées, par les corrections à la description, les ajouts, les retraites, les réaménagements géométriques et les changements de largeur d'emprise des routes énumérées en annexe au présent décret;

QUE le présent décret prenne effet à la date de sa publication à la *Gazette officielle du Québec*.

*Le greffier du Conseil exécutif,*  
ANDRÉ DICAIRE

## ANNEXE

### ROUTES DONT LA GESTION INCOMBE AU MINISTRE DES TRANSPORTS NOTE DE PRÉSENTATION

#### A. CORRECTION À LA DESCRIPTION, AJOUT OU RETRAIT

Les routes identifiées dans les sections « Correction à la description », « Ajout » ou « Retrait » de l'annexe du présent décret ont été décrites pour chaque municipalité où elles sont situées à l'aide des cinq éléments suivants :

- 1<sup>o</sup> Classe de la route
- 2<sup>o</sup> Identification de section
- 3<sup>o</sup> Nom de la route
- 4<sup>o</sup> Localisation du début
- 5<sup>o</sup> Longueur en km

##### 1<sup>o</sup> Classe de la route

La nomenclature des classes de routes provient de la classification fonctionnelle établie par le ministère des Transports.

##### 2<sup>o</sup> Identification de section

Les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de sept groupes différents :

- Route:      Groupe 1: numéro de la route  
                   Groupe 2: numéro du tronçon de la route  
                   Groupe 3: numéro de la section de la route
- Sous-route: Groupe 4: le seul chiffre autre que le zéro pouvant apparaître dans ce groupe est le 3 et il est utilisé lorsqu'on identifie une ou plusieurs bretelles  
                   Groupe 5: ce groupe de chiffres indique un numéro séquentiel de carrefour à l'intérieur d'un tronçon routier  
                   Groupe 6: lettre identifiant la bretelle, le cas échéant  
                   Groupe 7: lettre identifiant le type de chaussée  
                           (C: contiguë S: séparée)

##### 3<sup>o</sup> Nom de la route

Pour les routes dont le numéro est inférieur à 1 000, c'est ce numéro qui est inscrit dans cet élément et non l'odonyme. Pour les routes dont le numéro est de 10 000 et plus, c'est l'odonyme qui est utilisé au lieu du numéro de la route.

Lorsqu'il existe le long d'une section de route une ou plusieurs bretelles, on inscrit également dans cet élément le nombre total de bretelles rattachées à cette section ; on retrouve alors sous la rubrique « Longueur en km » la longueur cumulée de toutes ces bretelles.

##### 4<sup>o</sup> Localisation du début

Cet élément contient la description d'un repère physique pour localiser le début d'une section de route ou identifie une limite municipale dans les cas où une section de route se trouve dans plus d'une municipalité.

##### 5<sup>o</sup> Longueur en km

La longueur en kilomètre est inscrite pour chaque route ou partie de route. Cette longueur, établie par le ministre des Transports, correspond à la distance parcourue par un véhicule entre deux points, et ce, sans que soit prise en considération la configuration de la route (nombre de voies, de chaussées, surlargeurs, etc.). Ainsi, la longueur est la même que ce soit une autoroute ou une route collectrice.

#### B. CHANGEMENT DE LARGEUR D'EMPRISE

Les routes identifiées dans la section « Changement de largeur d'emprise » de l'annexe du présent décret ont été décrites, pour chaque municipalité où elles sont situées, à l'aide des six éléments suivants :

##### 1<sup>o</sup> Identification de section

Dorénavant, les routes sont identifiées par une séquence de chiffres composée de trois groupes différents :

- Route:      Groupe 1: numéro de la route  
                   Groupe 2: numéro du tronçon de la route  
                   Groupe 3: numéro de la section de la route

##### 2<sup>o</sup> Nom de la route

##### 3<sup>o</sup> Nom de l'arpenteur-géomètre

##### 4<sup>o</sup> Numéro des minutes

##### 5<sup>o</sup> Numéro du plan

##### 6<sup>o</sup> Longueur en km

#### C. RÉAMÉNAGEMENT GÉOMÉTRIQUE

Les routes identifiées dans la section « Réaménagement géométrique » de l'annexe du présent décret ont été décrites à l'aide des cinq éléments de la section A ci-dessus ainsi que du numéro de plan, du nom de l'arpenteur-géomètre et du numéro de ses minutes.

Note: En raison de contraintes techniques, la désignation des lieux apparaissant à l'annexe n'est pas nécessairement conforme aux normes de la Commission de toponymie.

## CORRECTIONS À LA DESCRIPTION :

**AMQUI, V (0704700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	95620-01-030-000-C	Route de la Grande Ligne	Limite Sainte-Irène, p	7,04

selon le plan 622-99-A0-017 préparé par Michel Brisson, a.g., sous le numéro 1432 de ses minutes

**est remplacée par**

Collectrice	95620-01-030-000-C	Route de la Grande Ligne	Limite Sainte-Irène, p	7,04
Locale	95616-01-012-000-C	Rue des Forges	Intersection route 195	0,20

selon le plan 622-99-A0-017 préparé par Michel Brisson, a.g., sous les numéros 1432 et 1459 de ses minutes

**BAIE-TRINITÉ, VL (9600500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-93-370-0-00-5	Route 138	1977 M. à l'ouest de int. rue Poulin	7,35

**est remplacée par**

Nationale	00138-93-371-000-C	Route 138	1977 mètres à l'ouest de l'intersection rue Poulin	7,26
-----------	--------------------	-----------	--	------

**CHÂTEAU-RICHER, V (2103500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-07-035-000-S	Route 138	Limite l'Ange-Gardien, p	11,40

selon le plan 622-90-C0-043 préparé par Denis Vaillancourt, a.g., sous le numéro 8037 de ses minutes et par Jean-François Delisle, a.g., sous les numéros 4,13 et 14 de ses minutes, selon le plan AA20-3972-9129-4 préparé par Roch Lefrançois, a.g., sous le numéro 8384 de ses minutes et par Christian Lagacé, a.g., sous les numéros 646 et 648 de ses minutes, selon le plan AA20-3972-9129-5 préparé par Michel Picard, a.g., sous le numéro 3106 de ses minutes et selon le plan 622-98-C0-001 préparé par Michel Picard, a.g., sous les numéros 2536 et 2743 de ses minutes

**est remplacée par**

Nationale	00138-07-035-000-S	Route 138 43 bretelles	Limite l'Ange-Gardien, p	11,40 4,35
-----------	--------------------	---------------------------	--------------------------	---------------

selon le plan 622-99-C0-043 préparé par Denis Vaillancourt, a.g., sous le numéro 8037 de ses minutes et par Jean-François Delisle, a.g., sous les numéros 4,13 et 14 de ses minutes, selon le plan AA20-3972-9129-4 préparé par Roch Lefrançois, a.g., sous le numéro 8384 de ses minutes et par Christian Lagacé, a.g., sous les numéros 646 et 648 de ses minutes, selon le plan AA20-3972-9129-5 préparé par Michel Picard, a.g., sous le numéro 3106 de ses minutes et selon le plan 622-98-C0-001 préparé par Michel Picard, a.g., sous les numéros 2536 et 2743 de ses minutes

**GATINEAU, V (8101700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00315-01-005-000-C	Route 315	Intersection route 148	1,93

**est remplacée par**

Nationale	00315-01-005-000-C	Route 315	Intersection route 148	1,93
-----------	--------------------	-----------	------------------------	------

**LAC-SUPÉRIEUR, M (7809500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	32770-03-010-000-C	Chemin du Lac-Supérieur	Limite Saint-Faustin-Lac-Carré, m	16,03

selon le plan 622-86-JO006 préparé par Sylvie Laroche, a.g., sous le numéro 2 de ses minutes

**est remplacée par**

Collectrice	32770-03-010-000-C	Chemin du Lac-Supérieur	Limite Saint-Faustin-Lac-Carré, m	16,03
-------------	--------------------	----------------------------	-----------------------------------	-------

selon le plan 622-86-JO-009 préparé par Sylvie Laroche, a.g., sous le numéro 2 de ses minutes

**RIMOUSKI-EST, VL (1004000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-13-140-0-00-5	Route 132	Limite Rimouski VL	2,65

**est remplacée par****RIMOUSKI, V (1004300)**

Nationale	00132-13-141-000-C	Route 132	Ancienne limite Rimouski, v	0,20
Nationale	00132-13-143-000-S	Route 132	Intersection montée Industrielle-et-Commerciale	1,76
Nationale	00132-13-145-000-C	Route 132	Fin des voies séparées	0,68

**SAINT-FÉLICIEN, V (9104000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00167-01-011-0-00-2	Route 167	Intersection route 169	0,47
Nationale	00169-02-160-0-00-5	Route 169	Intersection route 167	5,17

est remplacée par

**SAINT-FÉLICIEN, V (9104200)**

Nationale	00169-02-150-000-C	Route 169	Intersection route 167	0,47
Locale	45169-01-000-000-C	Boulevard du Sacré-Cœur	Intersection route 169	5,06

**SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE, V (2704500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00276-01-052-0-00-1	Route 276	Pont sur rivière Chaudière	2,28

est remplacée par

**SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE, V (2704300)**

Nationale	00276-01-051-000-C	Route 276	Pont sur rivière Chaudière	3,03
-----------	--------------------	-----------	----------------------------	------

**SAINTE-LUCE, M (0909200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00298-01-095-000-C	Route 298	Limite Saint-Donat, p	5,57

selon le plan AA20-3371-7201-E2-2 préparé par G. Magella Proulx, a.g.,  
sous les numéros 2044 et 2076 de ses minutes

est remplacée par

Collectrice	00298-01-095-000-C	Route 298	Limite Saint-Donat, p	5,57
-------------	--------------------	-----------	-----------------------	------

selon le plan AA20-3371-7201-E2-2, sous les numéros 2044 et 2076 de ses minutes  
et selon le plan TR20-3371-7201-E2-1, sous le numéro 2137 de ses minutes préparés par G.-Magella Proulx, a.g.

**SAINTE-MONIQUE, M (5005700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00226-01-091-000-C	Route 226	Intersection route 159 Sud	5,19

est remplacée par

Collectrice	00226-01-091-000-C	Route 226	Intersection route 259 Sud	5,19
-------------	--------------------	-----------	----------------------------	------

**VAL-DES-MONTS, M (8201500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00366-01-163-000-C	Route 366	Intersection route 307	12,29
Local 3	28235-01-010-000-C	Ancienne route 366	Intersection route 366	0,44
Local 2	28236-01-010-000-C	Ancienne route 366	Intersection route 366	0,79
Local 2	28237-01-010-000-C	Ancienne route 366	Intersection route 366	0,21

selon le plan 622-87-KO-081 préparé par André Defayette, a.g., sous le numéro 2249 de ses minutes

**est remplacée par**

Collectrice	00366-01-163-000-C	Route 366	Intersection route 307	12,29
Locale	28235-01-010-000-C	Ancienne route 366	Intersection route 366	0,44
Locale	28236-01-010-000-C	Ancienne route 366	Intersection route 366	0,79
Locale	28237-01-010-000-C	Ancienne route 366	Intersection route 366	0,21

selon le plan 622-87-KO-081 préparé par André Defayette, a.g., sous le numéro 2949 de ses minutes

**CHANGEMENTS DE LARGEUR D'EMPRISE****VAL-DES-MONTS, M (8201500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00366-01-163-000-C	Route 366	Intersection route 307	12,29

selon le plan 622-87-KO-081 préparé par André Defayette, a.g., sous le numéro 3034 de ses minutes

**CHANGEMENTS DE LARGEUR D'EMPRISE ET CORRECTIONS À LA DESCRIPTION :****NEW-RICHMOND, V (0507000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-18-161-0-00-8	Route 132	Limite Caplan M	13,87

**est remplacée par**

Nationale	00132-18-161-000-C	Route 132	Limite Caplan, m	13,89
-----------	--------------------	-----------	------------------	-------

selon le plan TR80-3174-0539 préparé par Pascal Mercier, a.g., sous le numéro 2656 de ses minutes

**TROIS-RIVIÈRES, V (3706500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00055-05-040-0-00-5	Autoroute 55 13 bretelles	Limite Trois-Rivières-Ouest V	10,57 9,45

et

**TROIS-RIVIÈRES-OUEST, V (3707000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00040-05-090-0-00-6	Autoroute 40 2 bretelles	Limite Pointe-du-Lac M	3,46 1,58

est remplacée par

**TROIS-RIVIÈRES, V (3706700)**

Autoroute	00040-05-090-000-S	Autoroute 40 4 bretelles	Ancienne limite Pointe-du-Lac, m	3,45
Autoroute	00055-05-040-000-S	Autoroute 55 13 bretelles	Pont sur autoroute 40	3,27

selon le plan XX80-3873-0501 préparé par Pierre Brodeur, a.g., sous le numéro 6507 de ses minutes et selon le plan 9A-5-T préparé par Marcel Denicourt, a.g.

AJOUTS :

**SAINT-FÉLICIEN, V (9104200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00169-02-155-000-C	Route 169	Intersection rue 167	1,05
Nationale	00169-02-161-000-C	Route 169 3 bretelles	Intersection boulevard Saint-Félicien	6,88 1,12
Collectrice	45505-01-000-000-S	Accès boulevard Sacré-Cœur	Intersection route 169	0,20

AJOUTS ET RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES :

**ROBERVAL, V (9102500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	45400-01-000-0-00-7	Chemin Saint-Stanislas	Intersection rue Pointe Scott	2,24

est remplacée par

Collectrice	45400-01-021-000-C	Boulevard Horace-J.-Beemer	Intersection boulevard Saint-Joseph	2,11
Collectrice	45405-01-010-000-C	Boulevard Horace-J.-Beemer	Intersection route 169	1,35
Locale	45400-01-011-000-C	Boulevard Saint-Joseph	Avenue de la Pointe-Scott	0,24

selon le plan 832184 préparé par Jeannot Thériault, a.g., sous le numéro 3399 de ses minutes

## RETRAITS :

**AMQUI, V (0704700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	95616-01-012-000-C	Rue des Forges	Intersection route 195	0,20

**BOISCHATEL, M (2104500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	43150-01-010-000-C	Desserte agricole	Intersection rue Dugal	0,03

**GATINEAU, V (8101700)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00315-01-008-000-C	Route 315	Intersection bretelle sortie autoroute 50	3,30
Régionale	28528-01-010-000-C	Avenue de Buckingham	Intersection route 315	1,28

**L'ANGE-GARDIEN, M (8200500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	28528-01-020-000-C	Avenue de l'Ange-Gardien	Limite Gatineau, v	2,80

**L'ANGE-GARDIEN, P (2104000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	43150-01-020-000-C	Desserte agricole	Limite Boischatel, m	1,51
Locale	43150-01-040-000-C	Desserte agricole	35 mètres à l'est de la rue Piché	2,53

**NATASHQUAN, CT (9802500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	50130-01-020-0-00-8	Ch. du lac d'Avion/ Natashquan.	Int. route aéroport de Natashquan	2,82

**ROBERVAL, V (9102500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	45400-01-011-000-C	Boulevard Saint-Joseph	Avenue de la Pointe-Scott	0,24

**SAINT-FÉLICIEN, V (9104200)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Locale	45169-01-000-000-C	Boulevard du Sacré-Cœur	Intersection route 169	5,06

**RÉAMÉNAGEMENTS GÉOMÉTRIQUES :****AGUANISH, M (9803000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-13-020-000-C	Route 138	Pont de la Rivière Nabissipi	8,18
Nationale	00138-13-030-000-C	Route 138	Pont de la Rivière Aguanish	7,59

**est remplacée par**

Nationale	00138-13-021-000-C	Route 138	Pont sur rivière Nabissipi	8,23
Nationale	00138-13-031-000-C	Route 138	Pont sur rivière Aguanish	7,64

selon le plan 622-99-M0-034 préparé par Luc Lapointe, a.g., sous le numéro 434 de ses minutes

**BONNE-ESPÉRANCE, M (9801000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00138-15-060-0-00-3	Route 138	Limite Nord du quai de Vieux-Fort	12,20

**est remplacée par**

Collectrice	00138-15-061-000-C	Route 138	Début de l'aire de stationnement du quai de Vieux-Fort	12,21
-------------	--------------------	-----------	--	-------

selon le plan AA20-3571-8827 préparé par Luc Lapointe, a.g., sous les numéros 454 et 490 de ses minutes

**CAP-AUX-MEULES, VL (0102000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	99766-01-000-0-00-6	Chemin du quai	Intersection route 199	0,15

**est remplacée par****LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE, M (0102300)**

Régionale	99766-01-000-000-C	Chemin du quai	Intersection route 199	0,15
-----------	--------------------	----------------	------------------------	------

selon le plan EE20-3171-9908 préparé Jean Boucher, a.g., sous le numéro 4215 de ses minutes

**COMPTON, VL (4406500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00208-01-110-0-00-4	Route 208	Intersection sud route 147	1,62

et

**COMPTON, CT (4407000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00208-01-120-0-00-2	Route 208	Limite Compton VL	6,97

est remplacée par

**COMPTON, M (4407100)**

Collectrice	00208-01-115-000-C	Route 208	Intersection route 147	8,58
-------------	--------------------	-----------	------------------------	------

selon le plan TR20-6173-9166 préparé par Luc Bouthillier, a.g., sous le numéro 917 de ses minutes

**L'AVENIR, M (4902500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00055-03-050-0-00-7	Autoroute 55 4 bretelles	Limite Ulverton, m	9,87 1,17

est remplacée par

Autoroute	00055-03-051-000-C	Autoroute 55 4 bretelles	Limite Ulverton, m	6,91 3,32
Autoroute	00055-03-053-000-S	Autoroute 55	Fin de la voie contiguë	2,98

selon le plan 291-A-3D préparé par Gaétan Lebrun, a.g., et selon le plan 291-B-3D préparé par Camil Robitaille, a.g.

**LA POCATIÈRE, V (1408500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00230-01-011-0-00-8	Route 230	Intersection route 132	5,33
Collectrice	91762-03-020-0-00-5	Rue Poiré	Intersection avenue de la Gare	0,93

est remplacée par

Régionale	00230-01-011-000-C	Route 230	Intersection route 132	5,33
Collectrice	91762-03-020-000-C	Rue Poiré	Intersection avenue de la Gare	0,93

selon le plan 622-97-A0-042 préparé par Michel Brisson, a.g., sous les numéros 1310 et 1376 de ses minutes et par Claude Arsenaault, a.g., sous le numéro 2867 de ses minutes

**MELBOURNE, CT (4207500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00055-02-150-0-00-8	Autoroute 55	Lim. Saint-François-Xavier-de-Brompton P	8,14
Autoroutière	00055-02-160-0-00-6	Autoroute 55 6 bretelles	Pont sur route 243	4,20 3,02
Autoroutière	00055-02-170-0-00-4	Autoroute 55 3 bretelles	Pont sur route 116	3,02 1,39

**est remplacée par**

Autoroute	00055-02-155-000-S	Autoroute 55 9 bretelles	Limite Saint-François-Xavier-de-Brompton, p	13,50 6,38
Autoroute	00055-02-165-000-C	Autoroute 55	Fin des voies séparées	1,86

selon les plans 230-2R-X-2 et 230-2R-X-3 préparés par Denis St-Pierre, a.g.

**MONT-LEBEL, M (1002000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00232-02-110-0-00-2	Route 232	Limite St-Narcisse de Rimouski P	3,25

**est remplacée par****RIMOUSKI, V (1004300)**

Régionale	00232-02-110-000-C	Route 232	Limite Saint-Narcisse-de-Rimouski, p	3,26
-----------	--------------------	-----------	--------------------------------------	------

selon le plan 622-86-A0-066 préparé par G.-Magella Proulx, a.g.,  
sous les numéros 1377, 1446, 1450, 1511, 1855, 1953, 1959, 1972 et 2070 de ses minutes

**POHÉNÉGAMOOK, V (1309500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00289-01-090-0-00-8	Route 289	Intersection Deuxième Rang	4,91

**est remplacée par**

Régionale	00289-01-090-000-C	Route 289	Intersection 2 <sup>e</sup> Rang	4,91
-----------	--------------------	-----------	----------------------------------	------

selon le plan 622-98-A0-008 préparé par G.-Magella Proulx, a.g., sous les numéros 1880 et 1886 de ses minutes

**POINTE-AU-PÈRE, V (1003500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00132-13-150-0-00-2	Route 132	Limite Rimouski-Est VL	7,57

**est remplacée par****RIMOUSKI, V (1004300)**

Nationale	00132-13-151-000-C	Route 132	Ancienne limite Rimouski-Est, vl	3,89
Nationale	00132-13-153-000-C	Route 132	Intersection avenue du Père-Nouvel	3,69

selon les plans 622-98-A0-047, 622-99-A0-028, EE20-3371-7206-B et TR20-3371-7206-C préparés par G.-Magella Proulx, a.g.,  
sous les numéros 1921, 1927, 2077 et 2139 de ses minutes

**ROCK FOREST, V (4303000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00216-01-020-0-00-6	Route 216	Limite Sainte-Catherine-de-Hatley M	10,11

et

**ASCOT, M (4301500)**

Collectrice	00216-01-030-0-00-4	Route 216	Limite Rock Forest V	0,58
-------------	---------------------	-----------	----------------------	------

est remplacée par

**SHERBROOKE, V (4302700)**

Collectrice	00216-01-025-000-C	Route 216	Limite Sainte-Catherine-de-Hatley, m	10,67
-------------	--------------------	-----------	--------------------------------------	-------

selon le plan 622-95-F0-020 préparé par Luc Bouthillier, a.g., sous les numéros 500, 515 et 608 de ses minutes

**SACRÉ-CŒUR, M (9501000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Nationale	00138-91-030-0-00-1	Route 138	Limite Tadoussac, VL	6,38

est remplacée par

Nationale	00138-91-032-000-C	Route 138	Limite Tadoussac, vl	6,34
-----------	--------------------	-----------	----------------------	------

selon le plan 622-99-M0-041 préparé par Luc Lapointe, a.g., sous les numéros 411, 482, 491 et 511 de ses minutes

**SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON, P (4202000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00055-02-140-0-00-1	Autoroute 55	Limite Saint-Grégoire-de-Greenlay VL	3,59

est remplacée par

Autoroute	00055-02-145-000-S	Autoroute 55	Ancienne limite Saint-Grégoire-de-Greenlay, vl	3,58
-----------	--------------------	--------------	--	------

selon le plan 205-F-2R préparé par Denis St-Pierre, a.g.

**SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON, P (4202000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00055-02-110-0-00-7	Autoroute 55	Limite Brompton CT	4,42

et

**SAINT-GRÉGOIRE-DE-GREENLAY, VL (4208500)**

Autoroutière	00055-02-120-0-00-5	Autoroute 55 1 bretelle	Lim. Saint-François-Xavier-de-Brompton P	0,43 0,60
Autoroutière	00055-02-130-0-00-3	Autoroute 55 4 bretelles	Pont sur route 249	1,78 1,57

est remplacée par

**SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON, P (4202000)**

Autoroute	00055-02-113-000-S	Autoroute 55 1 bretelle	Ancienne limite Brompton, ct	4,43 1,04
-----------	--------------------	----------------------------	------------------------------	--------------

et

**WINDSOR, V (4208800)**

Autoroute	00055-02-125-0000-S	Autoroute 55 4 bretelles	Limite Saint-François-Xavier-de-Brompton, p	2,24 2,62
-----------	---------------------	-----------------------------	---	--------------

selon le plan 205-D-2R préparé par Jean-Marc Nadeau, a.g.

**SAINT-LÉON-LE-GRAND, P (0703000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00195-01-020-0-00-2	Route 195	Limite Saint-Zénon-du-Lac-Humqui P	12,87

est remplacée par

Collectrice	00195-01-025-000-C	Route 195	Limite Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, p	12,84
-------------	--------------------	-----------	-------------------------------------	-------

selon le plan AA20-3371-9810 préparé par Gilbert Bérubé, a.g., sous le numéro 6906 de ses minutes  
et selon le plan AA20-3371-9810-1 préparé par Éric Bernard, a.g., sous les numéros 148 et 488 de ses minutes**SAINT-MICHEL-DU-SQUATEC, P (1306500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Collectrice	00295-01-080-0-00-7	Route 295	Intersection route 296	6,26

est remplacée par

Collectrice	00295-01-085-000-C	Route 295	Intersection route 296	6,22
-------------	--------------------	-----------	------------------------	------

selon le plan AA20-3372-9236 préparé par Gilles Gagné, a.g., sous les numéros 372, 376, 409 et 434 de ses minutes

**SAINT-NARCISSE-DE-RIMOUSKI, P (1001500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00232-02-100-0-00-4	Route 232	Intersection route 234	3,94

**est remplacée par**

Régionale	00232-02-100-000-C	Route 232	Intersection route 234	3,93
selon le plan 622-86-A0-066 préparé par G.-Magella Proulx, a.g., sous les numéros 1377 et 1511 de ses minutes				

**SAINT-PAUL-DE-MONTMINY, M (1803000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00283-01-090-0-00-1	Route 283	Intersection rang Rolette	6,81

**est remplacée par**

Régionale	00282-01-091-000-C	Route 283	Intersection rang de Rolette	6,81
selon le plan 622-97-D0-013 préparé par Lucien Marquis, a.g., sous le numéro 603 de ses minutes				

**SAINTE-BLANDINE, P (1005500)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Régionale	00232-02-120-0-00-0	Route 232	Limite Mont-Lebel M	7,87

**est remplacée par****RIMOUSKI, V (1004300)**

Régionale	00232-02-120-000-C	Route 232	Ancienne limite Mont-Lebel, m	7,86
selon le plan 622-86-A0-066 préparé par G.-Magella Proulx, a.g., sous les numéros 1377, 1449, 1450, 1510, 1779, 1802, 1855, 1856, 1877 et 2007 de ses minutes				

**TROIS-RIVIÈRES-OUEST, V (3707000)**

Classe de route	Identification de section	Nom de la route	Localisation du début	Longueur en km
Autoroutière	00055-05-031-0-00-6	Autoroute 55 8 bretelles	Joint fixe limite Nord pont Laviolette	1,67 7,56

**est remplacée par****TROIS-RIVIÈRES, V (3706700)**

Autoroute	00055-05-031-000-S	Autoroute 55 4 bretelles	Joint fixe limite Nord pont Laviolette	1,67 3,14
selon le plan AA20-6373-9720B préparé par Claude Boudreau, a.g., sous le numéro 853 de ses minutes, selon le plan 240-8S préparé par Gilbert Perras, a.g. et selon le plan 622-87-E0-119 préparé par Pierre Roy, a.g., sous le numéro 1438 de ses minutes				

**VICTORIAVILLE-ARTHABASKA, V (3906200)**

<b>Classe de route</b>	<b>Identification de section</b>	<b>Nom de la route</b>	<b>Localisation du début</b>	<b>Longueur en km</b>
Nationale	00116-03-051-0-00-6	Route 116	Limite Saint-Christophe d'Arthabaska P	3,06
Nationale	00116-03-073-0-00-0	Route 116	Limite d'Arthabaska, V	2,66

**est remplacée par**

**VICTORIAVILLE, V (3906200)**

Nationale	00116-03-053-000-S	Route 116	Limite Saint-Christophe-d'Arthabaska, p	5,73
-----------	--------------------	-----------	---	------

selon le plan AA80-3274-0259 préparé par Daniel Collin, a.g., sous le numéro 2269 de ses minutes,  
selon le plan 623-0-90-00456-5-E0-107 préparé par Claude Boudreau, a.g., sous le numéro 764 de ses minutes  
et par Claude Grondines, a.g., sous le numéro 398 de ses minutes,  
selon le plan 622-88-E0-317 préparé par Denis Saint-Pierre, a.g., sous le numéro 5419 de ses minutes,  
selon le plan 622-84-E0-076 préparé par Michel Benjamin, a.g., sous le numéro 4872 de ses minutes  
et selon les plans 139 et 137 préparés par Gaétan Lefebvre, a.g.

45746